

vaux des pampas de l'Amérique méridionale. Pourquoi ne donnerait-on pas aussi un nom distinctif aux chevaux sauvages de l'Île de Sable ? Dans ce cas, nul nom ne semblerait devoir mieux leur convenir que celui qui serait dérivé du nom de fief du noble Baron qui les a placés sur cette île.— Nommons-les donc "Léris".

Seuls de tous les animaux amenés par le Baron de Léry et ses associés ou compagnons portugais, lors de leur tentative de colonisation, vers l'an 1539, seuls ils ont résisté jusqu'à ce jour à toutes les causes de destruction. Les chasses, la mort anticipée advenant par épizooties ou par la rigueur exceptionnelle de certaines saisons, les ont souvent décimés ; leur nombre fut considérablement réduit aux premières années de ce siècle ; mais ils sont là encore, au nombre de près de trois cents, hardis, solides, beaux et fiers. Ah ! c'est qu'ils sont de bonne race, ces petits chevaux ! Cousins de notre incomparable cheval canadien, comme lui, ils sont originaires de Bretagne : pays du granit, du blé noir, du genêt et de la bruyère,—planté de menhirs, parsemé de dolmens, sanctifié de croix, de calvaires et d'églises aux clochers à jour ;—pays de foi pour l'âme humaine, de poésie pour l'esprit, de force et de santé pour tout ce qui respire,—dont les habitants, fidèles à Dieu, à la Patrie et au Roi, s'appellent :—" Les hommes duirs de l'Armorique".

Les léris ne descendent pas des *grands chevaux* bretons du Léonnais ; mais du cheval des montagnes